



- REUNION
ORGANISATEURS/CAVALIERS
CSO -
Compte rendu de la réunion
du 21 octobre 2013

Sont présents : Franck DAVID, Michel LEVY, Sophie GOUIN, Lionel SCORLETTI, Wilfrid PRUDHOMME, Valérie MARQUES, Christian CHAMBON, Jean-Paul CHEVALIER, Wilfrid PIERROT, Patrick JEAN, Jean-Claude REDON, Sébastien CHABROL, Arnaud CHIAVASSA, Amandine KALAMOUKA, Baptiste FRANCONI, Philippe LATAPIE, Xavier NOEL, Sophie CATALAN, Michel de GREGORIO, Frédéric RIVET, Fabien RIVERA, Caroline JEAN-RAVEL.

Excusé : Pierre PEIFFER

Absente : Geneviève SABARDU

Il est 20H00, Franck DAVID ouvre la séance et remercie les personnes présentes.

1. Nom du challenge

L'ensemble des personnes présentes sont tombées d'accord sur le nom à donner au challenge CSO de Provence Am-pro, il s'agit de :

MASTER PROVENCE JUMP

2. Cahier des charges

■ Epreuves

2 épreuves pro et 4 épreuves amateur sont obligatoires. Les 6 mêmes épreuves devront se retrouver sur toutes les étapes. (Voir règlement)

■ Dotation, engagement

Les organisateurs devront respecter des dotations minima et des engagements maxima.

■ Paddock

Le paddock doit être totalement ou partiellement en micro sable, et d'une dimension minimum de 60/20 avec possibilité de détendre sur le plat à un autre endroit pour les plus petits paddocks.

■ Commissaire au paddock et chef de piste

Les officiels de compétition doivent avoir le niveau requis pour des preuves 135, et justifier d'une sérieuse expérience.

■ Piste

La piste doit être entretenue et arrosée correctement. Le personnel de piste doit être suffisant.

■ Horaires

Les horaires doivent être établis pour chaque épreuve, annoncés et respectés.

■ Sono

Il est nécessaire que le son de la piste bénéficie d'une sono audible sur le paddock, la piste, le parking, les boxes et la buvette.

- Restauration

Elle doit être assise, si possible abritée, avec des plats chauds servis en assiette avec des couverts. Le service doit être sympathique et rapide.

- Parking

Il doit être propre et organisé avec suffisamment de points d'eau et de branchements électriques. Prévoir une partie pour les véhicules stationnés pour le week-end et une autre pour ceux faisant des aller et retour. Prévoir également des douches à proximité des camions.

- Parc d'obstacles

Il doit être moderne, en bon état, avec des taquets adaptés. Les obstacles du paddock doivent être légers.

- Sanitaires

Ils doivent être situés à proximité et entretenus tout au long de la journée. L'idéal serait que des douches puissent être mises à disposition des cavaliers.

3. Règlement

- Epreuves

Chaque étape du Master Provence Jump devra inclure 6 épreuves imposées :

Amateur 2 : Vitesse 105 et Grand Prix 110

Amateur 1 : Vitesse 115 et Grand Prix 120

Pro : Grand Prix 130 et Grand Prix 135 (les deux ouvertes aux amateurs)

Le dimanche les épreuves amateur du Master Provence Jump devront se dérouler avant le GP 135.

- Engagements – dotations

Les engagements et dotations comptant pour le classement du Master Provence Jump, devront respecter le tableau suivant.

L'organisateur peut augmenter le montant de la dotation mais le rapport engagement/dotation ne doit pas dépasser celui fixé dans le tableau ci-dessous.

	Epreuves	Dotation min	Engagement max	% max de la dotation
Amateur 2	Vitesse 105	300 €	20 €	6,67%
	Grand Prix 110	400 €	24 €	6,00%
Amateur 1	Vitesse 115	500 €	28 €	5,60%
	Gand Prix 120	600 €	30 €	5,00%
Pro	Grand Prix 130	1 500 €	60 €	4,00%
	Grand prix 135	3 000 €	80 €	2,67%

- Récompenses étape

L'organisateur devra garantir 5 prix pour la 135.

- Récompenses classement final

Amateur 2 et Amateur 1: cadeaux aux 8 premiers

Pro : 1^{er} = 2 000€, 2^{ème} = 1 200€, 3^{ème} = 800€, cadeaux aux trois suivants

- Finances

Chaque organisateur souhaite engager 1 000€ chacun dans les récompenses du Master Provence Jump.

- Partenariat

Les sponsors du Master Provence Jump seront invités sur l'ensemble des étapes mais aucune exclusivité ne pourra être envisagée.

- Participation – classements

Tous les résultats des épreuves du circuit sont pris en compte pour le classement final. Dans le cas où un cavalier aurait plusieurs chevaux, le meilleur résultat de chaque épreuve sera retenu.

Pour prétendre au classement final les cavaliers devront participer à un minimum de 5 étapes.

La dernière étape comptera double.

4. Divers

- Sponsors

Les organisateurs devront chercher des partenaires pour le Master Provence Jump.

- Micro sable

Jean-Paul CHEVALIER ne veut pas investir dans la réfection de ses sols alors qu'il n'est pas certain du retour des cavaliers Pro sur son concours.

Il lui est dit qu'il n'a besoin que de 4 camions (1 000€/camion) de micro sable pour améliorer son paddock et également de faire intervenir une lisseuse laser (850€/j).

Il est proposé à Xavier NOEL de supprimer les cailloux de son paddock, de faire venir 4 camions de micro sable à répartir sur une surface limitée de son paddock qui sera affectée pour la détente à l'obstacle. L'entreprise « Agattoi » est recommandée pour son efficacité et ses tarifs abordables pour l'aménagement des carrières.

Il est envisagé de demander au CRE une aide pour l'amélioration des terrains. Xavier NOEL n'est pas d'accord car cela pourrait entraîner des jalousies d'autres clubs ou disciplines.

Il est envisageable de regrouper les demandes de micro sable des clubs afin d'obtenir une réduction aux fournisseurs de sable.

Les cavaliers pro s'engagent à revenir sur ces concours si ces travaux sont réalisés.

- Parc d'obstacles

Frédéric RIVET évoque la possibilité pour les organisateurs de louer un parc d'obstacles.

- Restauration

Il est demandé dans un premier temps aux organisateurs d'investir afin que les cavaliers puissent déjeuner abrités et assis. Sébastien CHABROL rappelle que l'on demande déjà aux organisateurs d'investir dans leur sol. Ils ne peuvent pas tout changer en un an.

La restauration devra donc être de meilleure qualité avec un meilleur service.

Philippe LATAPIE propose au CRE d'investir dans une tente. Ce matériel étant très fragile avec beaucoup d'éléments qui peuvent être perdus, il ne paraît pas opportun de s'engager sur ce projet.

En revanche il serait possible de négocier les tarifs d'un même loueur de tente pour l'ensemble des organisateurs du Master Provence Jump.

5. Calendrier

DATES	LIEU	ORGANISATEUR
27-30/03/2014	Sorgues	Ecurie d'oiselay
25-27/04/2014	Aix en pce	CHAM
16-18/05/2014	Istres	CE d'Istres
29/05 - 01/06/2014	Aix en pce	CH pinchinats
27-29/06/2014	Berre	La sabretache
04-07/09/2014	Meyreuil	AMSE
19-21/09/2014	Pertuis	Ecurie lubéron sport
16-17/11/2014	Marseille	CE pastré

La prochaine réunion consacrée à l'organisation du challenge aura lieu le 12 novembre 2013, à 20H00 dans la salle de réunion du CRE. Seront abordés la finalisation du règlement, de l'aspect marketing, du financement, et de la communication.

Franck remercie les personnes présentes et clôt la réunion.